



Madame Gérain-Breuzard
Directrice Générale
CHU de Tours

Tours, le 10 février 2021

Objet : Préavis de grève

Madame la Directrice Générale,

Conformément à la réglementation en vigueur, nous déposons un préavis de grève à partir du 17 février 2021 à 21h00 jusqu'au 19 février à 7h00 pour l'ensemble des personnels du pôle de psychiatrie, tous les services confondus, toutes catégories confondus.

Les revendications sont les suivantes :

- Renfort des effectifs, remplacement des arrêts, permettant aux agents de tous les services, quel que soit leur grade, de mener les prises en charge et l'ensemble de leurs tâches dans de bonnes conditions.
- Réouverture et maintien de toutes les capacités d'accueil et de prise en charge de l'ensemble des services.
- Maintien et engagement sur l'organisation des services selon la politique de secteur dans sa conception de 1960, y compris pour l'intra-hospitalier, et dans l'optique d'un futur regroupement des tous les services.
- Garantir des temps de réflexions professionnelles dans chaque service et chaque unité, en donnant les moyens en termes d'effectifs et de financements.
- Abandon du projet de regroupement sur le site de Trousseau tel que commencé.

Veillez recevoir, Madame la Directrice générale, nos salutations distinguées.

Pour le syndicat SUD

Pour le syndicat CGT